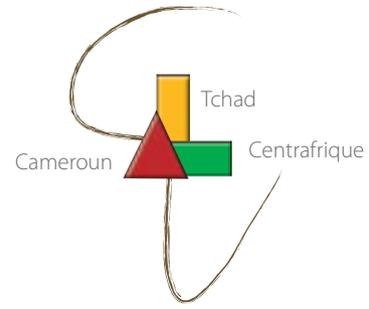


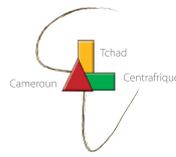
n° 8

# LA LETTRE DE L'UNESCO

BULLETIN D'INFORMATION ■ 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2007 ■ ISSN 1996-4765



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

**Rédaction**

Adèle Nibona  
Albert Mendy  
Céline Abomo-Mbia  
Charles Aoudou  
Christophe Mouaha  
Eric Deumo  
Guy Broucke  
Raymondine Rakotondrazaka  
Régine Priso  
Rosaline Njike  
Sophie Beyala  
William Ngue

**Directeur de publication**

Bernard Hadjadj

**Coordination éditoriale**

Cletus Ojong

**Editing**

Aïda Sy-Wonyu

**Infographie**

Pierre Kohn

**Impression**

Colorix  
tél. (237) 22 22 91 18

boîte postale 12909

téléphone (237) 22 22 57 63

télécopie (237) 22 22 63 89

www.unesco.org/fr/yaounde

avenue de l'indépendance

immeuble Stamatiades, 2<sup>ème</sup> étage

Yaoundé, Cameroun

## CLUSTER CAMEROUN CENTRAFRIQUE TCHAD

## s o m m a i r e



## 4 dossier

Le Président Paul Biya en visite officielle à l'UNESCO  
Du côté du Cluster  
17-22 septembre 2007 : semaine de promotion de la coopération et de la compréhension partagée entre le Cameroun et l'UNESCO  
Table ronde des bailleurs de fondsCentrafrique



## 15 éducation

Éducation à la paix, aux droits de l'homme et au dialogue interculturelCentrafrique  
Un court-métrage et un téléfilm sur la CRTVCameroun  
Éducation préventive au VIH et SIDAZone CEMAC  
Validation des documents UNESSSCameroun/Centrafrique/Tchad



## 18 jeunesse

L'UNESCO, la Banque Mondiale et l'OIF soutiennent les organisations de jeunesseCameroun



## 19 sciences

Activités de recherche sur la réserve de faune du DjaCameroun  
Coopération sous-régionaleChaire UNESCO « Qualité de l'eau »Centrafrique



## 20 culture

Inventaire du patrimoine culturel immatérielCameroun  
Vacances en langues nationalesCameroun  
Promotion des produits artisanauxCameroun  
Culture de quartierCentrafrique



## 22 communication &amp; information

Création de radios communautairesCongo/Tchad  
Formation de journalistesCentrafrique  
Le coin de l'information documentaireCluster

## les nouveaux collègues

**Secteur Sciences**

**Guy Broucke**, originaire de Belgique, a pris ses fonctions comme Spécialiste du programme science en décembre 2007.

Ingénieur civil spécialisé en physique appliquée et en gestion de l'environnement, il a été en poste au bureau de l'UNESCO de Jakarta (Indonésie) et Pretoria (Afrique du Sud) de 1996 à 1999. Par la suite, il a travaillé comme consultant dans différents projets de l'UNESCO, du HCR, du PNUD, de la coopération belge et de la coopération danoise. Sa dernière affectation était en tant qu'expert en infrastructure et environnement dans le projet de réduction de pauvreté rurale de l'Union Européenne en Namibie.

Priorités pour le prochain biennium : la gestion des ressources aquatiques et les réserves biosphère de la sous-région, la coopération régionale en recherche scientifique, le soutien au plan d'action du NEPAD en science et technologie, notamment le renfort aux politiques en science et la promotion de l'accès des femmes aux sciences et à la technologie.

**Volet IEC/CCC/SRA**

**Raymondine Rakotondrazaka**, originaire de Madagascar, a pris ses fonctions comme Coordinatrice du volet IEC/CCC/SRA du projet d'Appui au Programme national de la santé de la reproduction, projet du ministère de la Santé financé par le Fonds africain de développement.

Ingénieur mécanique, elle a suivi avec succès le cycle long de formation de Planificateur de l'éducation à l'Institut international de la planification et d'administration de l'éducation de l'UNESCO à Paris (1988-1989). Sa longue expérience dans le domaine des statistiques et de la planification de l'éducation l'a conduite à participer à plusieurs études relatives à l'éducation de base et à l'enseignement secondaire et à mener des activités de formateur et de consultante internationale, notamment en Afrique. Elle est aussi auteur d'ouvrages sur le système éducatif malgache dont la situation éducationnelle des filles à Madagascar.

Avant son arrivée à Yaoundé, elle occupait les fonctions de Coordinatrice nationale du Programme conjoint Madagascar-Système des Nations Unies intitulé « Promotion de l'éducation de base pour tous les enfants malgaches », volet éducation non formelle, exécuté par UNESCO (2001-2007).

[www.unesco.org/fr/yaounde](http://www.unesco.org/fr/yaounde)



Le site Web du Bureau UNESCO de Yaoundé est enfin opérationnel. Il contient les informations sur les activités du Bureau au Cameroun, au Tchad et en République Centrafrique.

# éditorial

On est  
ensemble !



S.E. Paul Biya reçu par M. Koïchiro Matsuura, Directeur Général de l'Unesco

Ce huitième numéro décrit les principales activités du Bureau de Yaoundé dans ses trois pays de compétence : le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad.

Ce dernier semestre de l'année 2007 aura également connu des événements marquants parmi lesquels on relèvera :

- ▶▶ La table ronde des partenaires au développement de la RCA qui s'est tenue à Bruxelles le 26 octobre sous la présidence de S.E. François Bozizé, Président de la République centrafricaine, en présence de M. Louis Michel, Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire ;
- ▶▶ La 34<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO qui s'est tenue à Paris du 16 octobre au 3 novembre 2007 et qui a enregistré une participation record de 9 chefs d'État et de Gouvernement et de 279 ministres, vice-ministres et secrétaires d'État.

Mais l'évènement historique aura été la visite officielle, le 23 octobre, de S.E. Paul Biya, Président de la République du Cameroun. Elle mérite en effet d'être soulignée et occupe une place centrale dans ce bulletin, car il s'agit de la première visite d'un Chef d'État camerounais depuis l'adhésion voici 47 ans du Cameroun à l'UNESCO.

Nous vous livrons les temps forts de cette visite historique qui s'est déroulée dans une ambiance de grande convivialité.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter une bonne lecture et vous présenter en mon nom et au nom de l'ensemble du personnel du bureau de l'UNESCO de Yaoundé nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

**Bernard Hadjadj**

Directeur du Bureau de Yaoundé

**Représentant**

Cameroun, Centrafrique, Tchad

# 34ème session de la Conférence générale

## le Président Paul Biya en visite officielle à l'UNESCO

### La 34<sup>ème</sup> session en quelques chiffres

- » 185 États membres inscrits
- » 9 chefs d'État
- » 279 ministres, vice-ministres et secrétaires d'État
- » 3 463 Délégués
- » 117 observateurs d'OIG
- » 293 observateurs d'ONG
- » 36000 pages du site Internet de la Conférence visitées depuis plus de 190 pays
- » 100 000 connections aux fichiers audio et vidéo à travers le monde pendant la Conférence générale et la 177<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif
- » Plus de 700 membres du personnel permanent et temporaire dans des équipes spéciales participant à la Conférence générale, dont 156 interprètes et 87 autres assignés à la préparation et production des documents.



©UNESCO/Danica Bijeljic

George N. Anastassopoulos, Président de la 34<sup>ème</sup> session de la Conférence générale, S.E. Paul Biya, président du Cameroun, Koïchiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO, Pr. Joseph Mboui, Vice-président du Conseil exécutif

Le 23 octobre 2007, M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, accompagné de MM. George Anastassopoulos, Président de la Conférence générale, et Joseph Mboui, Vice-président du Conseil exécutif, ont accueilli au siège de l'UNESCO S.E. Paul Biya, Président de la République de Cameroun, accompagné de la Première Dame, Mme Chantal Biya, de M. Jean Nkuete, Vice-Premier ministre, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, S.E. Henri Eyebe Ayissi, ministre des Relations extérieures, M. Jean-Baptiste Beleoken, directeur du Cabinet civil de la Présidence de la République, M. René Sadi, ministre, Secrétaire général-adjoint de la Présidence de la République, Mme Haman Adama, ministre de l'Éducation de base, Mme Ama Tutu Muna, ministre de la Culture, M. Mengot Nkongho Arrey, ministre chargé de mission à la Présidence de la République, ainsi que M. Mbella Mbella, ambassadeur du Cameroun en France, délégué permanent auprès de l'UNESCO.

Dans son discours devant la 34<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO, le Président de la République du Cameroun, Paul Biya, a souligné la pertinence du mandat de l'UNESCO et appelé que :

*Dans un monde en mutation du fait de la globalisation des échanges, l'UNESCO conserve toute son autorité sur le plan de ses responsabilités fondamentales. Elle reste le garant des principes et valeurs d'universalité, de justice, de respect des droits humain et de tolérance qui constituent le meilleur cadre possible pour le dialogue entre les cultures.*

M. Paul Biya a exprimé le souhait que l'UNESCO continue à s'affirmer comme « la conscience de la communauté inter-

nationale » et à être au service de la solidarité entre le Nord et le Sud. Se félicitant de la priorité accordée à l'Afrique par l'Organisation, il a exalté la coopération entre l'UNESCO et l'Union Africaine comme « plus que jamais indispensable pour la prise en compte des besoins spécifiques du continent ».

Le Président Biya a ensuite visité l'exposition du Cameroun, puis participé à un déjeuner offert par M. Matsuura en son honneur. Dans son toast, le Directeur général a tout d'abord remercié le Président Biya de cette visite qui témoigne de l'attachement qu'il porte à l'Organisation et l'a assuré de la disponibilité de l'Organisation à poursuivre la collaboration engagée avec le Cameroun, tout particulièrement dans les domaines de l'éducation, de la lutte contre le VIH et le SIDA, et de la préservation du patrimoine culturel, matériel et immatériel.

Au cours d'un entretien bilatéral, M. Matsuura a loué le rôle de la Première Dame en matière de lutte contre le VIH/Sida à travers le Centre international de recherche Chantal Biya et souligné l'appui de l'UNESCO au Centre. Pour sa part, le Président Biya a témoigné de son attachement particulier à la coopération de son pays avec l'UNESCO dans le domaine de l'éducation, dont il a fait une priorité nationale du Cameroun. Enfin, M. Matsuura s'est engagé à mobiliser le Bureau de Yaoundé pour le renforcement de la coopération dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.



## plaidoyer pour la solidarité entre le Nord et le Sud

Discours du Président Biya devant la Conférence générale (Paris, 23 octobre 2007)

Monsieur le Président de la Conférence générale de l'UNESCO,  
Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous dire combien je suis heureux de me trouver parmi vous, dans cette prestigieuse enceinte, en réponse à l'aimable invitation qu'à bien voulu m'adresser M. Koïchiro Matsuura. Je suis très sensible à votre accueil très cordial, aux propos aimables du Président de la conférence tenus à mon endroit et à l'honneur qui m'est fait de m'adresser, pour la première fois, à votre éminente assemblée à l'occasion de la 34<sup>ème</sup> Conférence générale de notre organisation.

Le Cameroun et l'UNESCO entretiennent une coopération fructueuse et exemplaire. Ma présence ici en est l'expression en même temps qu'elle témoigne de l'intérêt que nous portons à une organisation dont les buts, les actions et les réalisations sont entièrement en phase avec les aspirations profondes de tous nos peuples. Au lendemain du deuxième conflit mondial, les pays fondateurs de l'UNESCO lui ont assigné l'exaltante mission de conjurer la guerre dans l'esprit des hommes et entre les nations. Pour ce faire, il lui était demandé de promouvoir la science qui permet aux hommes de mieux comprendre le monde, l'éducation qui leur donne accès à la connaissance et enfin la culture qui est source d'épanouissement et de communion.

Depuis sa création, l'UNESCO, grâce à la détermination des dirigeants qui se sont succédé à sa tête et malgré les difficultés de la conjoncture, s'est acquitté à la satisfaction générale des missions qui lui avaient été confiées. À ce point, je souhaite rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui, à un moment ou un autre, auront joué un rôle essentiel dans la promotion et l'accomplissement de ces nobles missions. Je pense en particulier à M. Koïchiro Matsuura pour les efforts qu'il a déployés au service de l'universalité de l'UNESCO et pour

son rôle dans la conduite heureuse des réformes de notre organisation. Dans un monde en mutation du fait de la globalisation des échanges, l'UNESCO qui célèbre son 61<sup>ème</sup> anniversaire cette année, conserve toute son autorité sur le plan de ses responsabilités fondamentales. Elle reste le garant des principes et valeurs d'universalité, de justice, de respect des droits humains et de tolérance qui constituent le meilleur cadre possible pour le dialogue entre les cultures.

Mesdames, Messieurs,

Le sommet mondial de 2005 l'avait souligné à juste titre, notre monde est aujourd'hui confronté à de nombreux défis qui menacent sa stabilité, voire son existence. L'exposition qu'organise l'UNESCO sur ce thème, nous rappelle cette inquiétante réalité. En effet, les cataclysmes naturels, le réchauffement climatique, les grandes pandémies, la pauvreté, sans oublier la guerre et le terrorisme sont parmi les plus graves dangers qui guettent l'humanité. Notre devoir est de nous attaquer avec détermination à ces fléaux pour préserver notre patrimoine commun du désastre car, nous devons à tout prix sauvegarder notre planète, tant pour les générations présentes que pour les générations futures.

Les pays en développement de manière générale, les États insulaires et côtiers, notamment en Afrique, sont particulièrement exposés à ces menaces. Ils méritent pour cela une attention particulière de la part de notre organisation qui se doit de leur manifester sa solidarité en raison des handicaps que constituent pour leur développement l'inégalité des termes de l'échange et le poids de l'endettement. Cette solidarité doit pouvoir se manifester sur tous les plans notamment, politique, économique, social et culturel. Elle ne doit pas se limiter à l'expression de bonnes intentions, à des catalogues de résolutions ou d'engagements individuels et collectifs dont la mise en œuvre est sans cesse différée. Elle doit être effective, se traduire par des actes et des faits significatifs, qui soient véritablement en mesure de répondre aux besoins et aux attentes des pays du Sud qui sont encore, nous le savons, énormes.

©UNESCO Danica Bijeljic



Le Président Paul Biya et son épouse, Chantal Biya, assistant à la plénière de la Conférence générale



Le Président Paul Biya,  
recevant la médaille d'or de  
l'Acropole en souvenir de sa  
visite officielle

© UNESCO/Andrew Wheeler

Nous sommes nombreux à penser que c'est beaucoup moins un problème de moyens qu'une question de volonté politique dans un monde de plus en plus globalisé. Car nous avons tous conscience, au travers des merveilles de la science et de la technique comme au regard des menaces en tous genres auxquelles nous sommes aujourd'hui confrontés, en l'occurrence, la menace écologique, de notre communauté de destin. Si donc les défis nous sont communs, si les risques encourus sont partagés, alors les solutions doivent être collectivement assumées et appellent une solidarité internationale renforcée. C'est pour cela que lors du Sommet du Millénaire qui s'est tenu dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, occasion qui nous a été donnée de faire le bilan du 20<sup>ème</sup> siècle, mais aussi de poser les jalons d'un nouveau millénaire de paix et de progrès pour tous, j'avais proposé que soit ouvert un chantier de réflexion et d'action sur l'éthique de la mondialisation. Face à ce processus irréversible, il me paraissait urgent, en effet, que la communauté internationale réfléchisse aux voies et moyens d'y faire participer tous les pays, y compris surtout, les pays du Sud qui couraient le risque d'être marginalisés et fragilisés, et donc de s'appauvrir davantage.

Pour tout dire, il me semblait urgent que tout soit mis en œuvre pour que nos pays du Sud aient toute leur place dans ce monde globalisé en pleine mutation et puissent en tirer tout le profit possible, afin de contenir à défaut de réduire l'écart sans cesse croissant entre pays riches et pays pauvres. Car à bien y regarder, de nombreux pays dits pauvres, ne sont pas foncièrement pauvres, on peut même dire qu'ils sont potentiellement riches. Ils ont simplement besoin de soutiens multiformes et conséquents à leurs propres efforts tels une juste rémunération de leurs produits, le transfert de technologies pertinentes, une aide financière accrue au développement, des flux de capitaux pour des investissements productifs afin de créer et de conforter les bases et les conditions qui permettent d'avancer vers le progrès et le développement.

Face à la mondialisation et ses multiples défis, il nous faut donc inventer et promouvoir une éthique de solidarité partagée qui n'est rien moins qu'une leçon de l'histoire, une exigence de l'actualité, une obligation à l'égard de l'avenir. Le Cameroun pour sa part n'a cessé de souligner que, seule une volonté politique affirmée peut permettre de briser le cercle infernal du sous-développement et de l'extrême pauvreté. Les pays avancés ont, me semble-t-il, à cet égard une responsabilité particulière qu'ils se sont engagés à assumer au sein de diverses instances internationales comme le G8, la Banque Mondiale, le FMI, et l'OMC.

Je me félicite bien entendu de ce que d'importants engagements aient été tenus pour une bonne part, permettant à bon nombre de pays,

dont le mien, de bénéficier de concours appréciables nécessaires au financement de programmes socio-éducatifs et de santé qui vont dans le sens de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Permettez-moi de saisir l'occasion que m'offre votre tribune pour renouveler les sincères remerciements de mon gouvernement à nos divers partenaires bilatéraux et multilatéraux pour l'appui et l'accompagnement qu'ils ont bien voulu nous accorder pendant ces moments difficiles.

Mais, force est de reconnaître que beaucoup reste encore à faire pour parvenir aux objectifs fixés en l'an 2000 par les Nations Unies en vue d'éradiquer la pauvreté, l'ignorance et les pandémies qui entravent sérieusement l'amélioration des conditions de vie de tant d'êtres humains dans plusieurs régions du monde. En tant que dépositaire des valeurs de justice et d'équité, l'UNESCO doit continuer à s'affirmer comme la conscience de la communauté internationale au service de la solidarité entre le Nord et le Sud. Je me réjouis de constater que l'ordre du jour de cette 34<sup>ème</sup> Session de la Conférence Générale s'inscrit en droite ligne de ces préoccupations.

Monsieur le Président du Conseil exécutif,  
Mesdames, Messieurs,

Je sais avec quel sérieux, votre Conseil dont le Cameroun a assuré la Vice-présidence pour l'Afrique, a travaillé depuis quatre ans pour élaborer la stratégie à moyen terme pour la période 2008-2013 et le budget du biennium 2008-2009.

Je note avec satisfaction que cette stratégie et ce budget continuent d'accorder la priorité à l'Afrique. L'occasion m'est donc donnée de remercier tous les États membres pour leur constante sollicitude à l'égard de notre continent qui a bénéficié d'un soutien constant de l'UNESCO notamment à travers sa contribution à la lutte pour le développement durable. Au demeurant, le programme «Priorité Afrique» est une bonne illustration de l'attention que notre organisation porte au continent africain. Bien que beaucoup d'actions qui concourent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement aient été menées, force est de constater que les moyens affectés à « Priorité Afrique » se sont révélés insuffisants. Pour y remédier, il serait sans doute bon que des fonds extrabudgétaires soient recherchés pour permettre à l'UNESCO de poursuivre avec succès ce programme adopté par la 25<sup>ème</sup> Session de notre Conférence en 1989 et qui va bientôt célébrer son vingtième anniversaire. Le moment est peut être donc venu de procéder à une évaluation de ce programme.

## la médaille d'or de l'Acropole



Témoignage des civilisations, des mythes et des religions qui ont fleuri dans la Grèce antique pendant plus de mille ans, l'Acropole, où se trouvent quatre des plus grands chefs-d'œuvre de l'art grec classique – le Parthénon, les Propylées, l'Érechthéion et le temple d'Athéna Nikè, est le symbole archétypal du patrimoine mondial.



DOSSIER

Dans cet esprit, il me paraît que la coopération entre l'UNESCO et l'Union Africaine est plus que jamais indispensable pour la prise en compte des besoins spécifiques du continent. Les accords de coopération signés avec les organisations régionales africaines telles que la CEMAC dont le Cameroun est membre, l'UEMOA, la COMESA, la SADC, offrent aussi un cadre adéquat à cette volonté de l'UNESCO et de l'Afrique de travailler en étroite collaboration.

C'est ainsi qu'une résolution concernant la mise en œuvre des décisions du Sommet de l'Union Africaine de Khartoum de janvier 2007 sur la science, la technologie et le développement durable sera soumise à l'adoption de cette assemblée. Je souhaite qu'elle puisse bénéficier du soutien de tous les États Membres. Permettez-moi de saisir cette occasion pour dire mon appréciation au Groupe africain pour le rôle efficace qu'il a joué dans la prise en compte de la situation particulière du continent.

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun, mon pays, a adhéré, dès l'aube de son indépendance, à l'UNESCO et partant à ses idéaux. Il reste profondément attaché à la coopération qu'il entretient avec notre organisation dans ses domaines de compétence, à savoir l'éducation, la science, la culture et la communication.

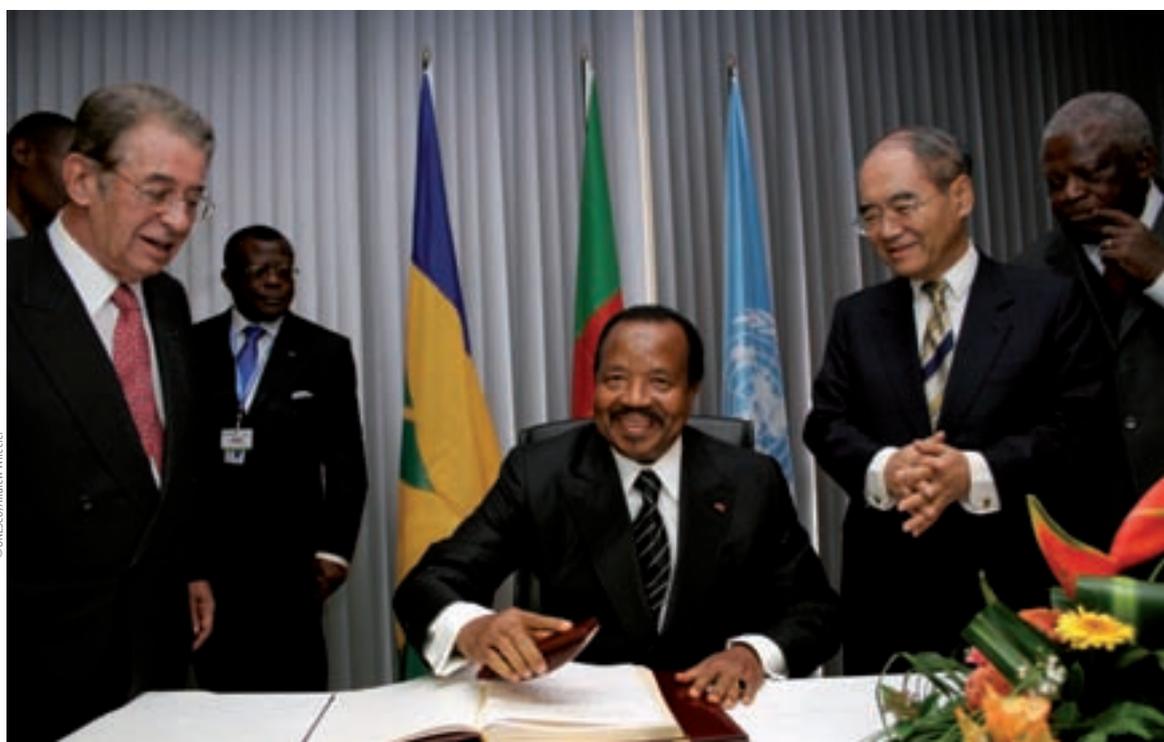
Le système éducatif camerounais dans son ensemble porte l'empreinte de l'UNESCO. Une de ses actions au Cameroun qui a fait date reste l'appui qu'elle a apporté à la création de l'École normale supérieure de Yaoundé en 1961. Depuis lors, la coopération entre mon pays et l'UNESCO n'a cessé de s'intensifier. Avec le soutien du Bureau UNESCO de Yaoundé dont je me dois de relever la compétence, divers projets de portée nationale ou sous-régionale ont été réalisés. Je citerai, à titre d'exemples dans le domaine de l'éducation, le renforcement des capacités de pilotage du système éducatif et l'éducation préventive au VIH/Sida en milieu scolaire.

S'agissant des sciences, l'UNESCO, à travers le projet « Families First Africa » a aidé à la mise en place du Centre International de Recherche « Chantal Biya » pour la prévention et le traitement du VIH/Sida. Je suis heureux d'exprimer ici ma gratitude au Directeur Général de l'UNESCO et à nos partenaires qui, à travers l'allocation de fonds extrabudgétaires, ont permis à ce centre de se développer. Je ne peux également manquer de mentionner la contribution de l'UNESCO à la préservation de la Réserve de faune du Dja classée patrimoine mondial de l'humanité qui figure au premier rang de nos programmes de coopération. S'agissant de la fracture numérique entre les pays en développement et les pays développés, j'estime indispensable que de grands efforts soient faits pour y remédier, si possible avec l'aide de nos partenaires extérieurs. Au Cameroun, beaucoup a déjà été fait dans ce domaine mais beaucoup reste encore à faire en particulier en ce qui concerne la construction d'infrastructures appropriées.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Les Camerounais dans leur ensemble ont acquis à travers les épreuves et les sacrifices un sens aigu des responsabilités. Ils ont compris que le progrès auquel ils aspirent ne pourrait se réaliser sans qu'un fonctionnement harmonieux de leurs institutions leur garantisse la stabilité et sans que leurs relations avec les pays voisins reposent sur l'entente et l'intérêt mutuels. Le gouvernement de mon pays s'y est employé au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, je crois pouvoir dire que le Cameroun a apporté la preuve qu'il était possible, à partir de populations diverses rassemblées par les hasards de l'Histoire, de former une Nation consciente de son unité et de son identité.

Il n'était pas donné d'avance que des peuples, scindés par la colonisation et plongés dans des moules culturels différents, puissent être réunis et construire un avenir commun. Anglophones, d'une part, francophones, d'autre part, sont en train de réaliser une synthèse exemplaire. De ce qui aurait pu être un handicap, ils ont fait un atout; de ce qui était une différence, ils ont fait une richesse.



S.E. Paul Biya signant le livre d'or de l'UNESCO, sous le regard de M. Anastassopoulos, Président de la 34ème Conférence générale (à gauche) et M. Koïchiro Matsuura, Directeur Général de l'UNESCO. En arrière-plan, on peut apercevoir M. Jean-Baptiste Beleoken, Directeur du cabinet civil (à gauche) et le Pr Joseph Mboui (à droite)



Le Directeur Général, Koichiro Matsuura, recevant un souvenir du Cameroun des mains du Président Paul Biya, en compagnie de M. Nouréini Tidjani-Serpos, Sous-Directeur Général, département Afrique

Pays épris de paix, le Cameroun, est également fier de sa diversité culturelle qu'il a inscrite dans sa Loi fondamentale de 1996. Aussi, avons-nous avec enthousiasme adhéré en août 2006 à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Pour mon pays, qui compte plus de 200 groupes ethniques avec une mosaïque de langues et d'expressions culturelles, cette convention constitue indéniablement une grande avancée dans la conservation et la valorisation de notre riche patrimoine. Grâce à la tolérance qui caractérise les rapports entre les individus et les groupes, la diversité fait partie aujourd'hui de l'identité culturelle camerounaise. De ce point de vue, mon pays s'honore d'être à la pointe du dialogue entre les cultures.

En effet, nous avons toujours pensé que la culture, au sens le plus large du terme, est le meilleur antidote contre la désunion et la violence. Les cultures, dont nous sommes les héritiers, sont toutes ou presque le résultat d'un syncrétisme entre de multiples influences. Les grandes civilisations de l'Extrême-Orient, de l'Asie du Sud, du Moyen-Orient et de la Méditerranée illustrent bien cette réalité. Même l'Afrique, si longtemps déchirée et cloisonnée, a été le théâtre de fructueux contacts entre diverses cultures. Pour ces raisons, je ne crois pas au choc des civilisations mais bien plutôt au dialogue des cultures, condition indispensable à

l'avènement d'un nouvel ordre international juste et solidaire. Car c'est notre conviction que toutes les cultures recèlent et secrètent des valeurs positives qu'il convient d'explorer et de promouvoir au bénéfice de toute l'humanité. Méconnaître ces valeurs spécifiques, c'est faire le lit des préjugés, des malentendus et des intolérances, générateurs de divisions et de conflits. En revanche, les promouvoir et les rendre accessibles à tous, c'est créer autant d'affinités et de ponts entre les hommes et entre les nations, qui favoriseront la compréhension, la considération et la coexistence mutuelles, et partant, la paix dans le monde.

Mesdames, Messieurs,

Les États membres ont confié à l'UNESCO des responsabilités et des missions vitales pour l'avenir de l'Humanité. Notre Organisation s'en est toujours acquittée avec la plus grande compétence. Aujourd'hui, l'UNESCO se trouve à la croisée des chemins en raison de l'augmentation des attentes de nos peuples et de la stagnation de ses ressources. Elle mérite que, tous ensemble, nous lui apportions un soutien accru afin de lui permettre de remplir efficacement sa mission.

Je vous remercie de votre attention.

## en bref ...

### Comité de gestion du CIRCB

**Yaoundé-20 septembre 2007** : en sa qualité de membre statutaire, le Directeur du Bureau de l'UNESCO de Yaoundé a participé à la réunion du Comité de Gestion du Centre international de référence « Chantal Biya » pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA (CIRCB), fruit de la volonté gouvernementale et de la fructueuse coopération entre le Cameroun, le gouvernement italien et l'UNESCO.

Les autorités camerounaises comptent sur la participation effective des PTF aux activités de cette institution africaine de recherche ; l'engagement de l'UNESCO et des autres acteurs constitue un gage pour le prestige académique et le rayonnement international du CIRCB.

Au cours du mois de septembre, dans le cadre de la phase II du Projet UNESCO-Families First Africa, le Centre a reçu une contribution financière pour l'achat de matériel de laboratoire et de matériel utile pour la mise en place d'un centre de documentation et d'information.

### Premier forum africain des jeunes-Ouagadougou

Le premier Forum africain des jeunes de l'UNESCO s'est tenu le 24 septembre 2007 au Centre Paul Zoungana de Ouagadougou (Burkina Faso). Après la phase protocolaire, trois présentations ont été entendues ● « L'action de l'UNESCO avec et par la jeunesse » par Maria Helena Henriques Mueller, Chef de la section Jeunesse, éducation physique et sportive de l'UNESCO ● Les politiques publiques et les conseils nationaux de jeunes » par Daniel Edah, représentant du Secrétaire général de l'OIF ● « La charte africaine de la jeunesse », par le représentant du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi.

Venus de 38 pays africains, les jeunes ont été répartis en quatre groupes dont un groupe anglophone, au sein desquels, assistés de facilitateurs, ils ont pu échanger sur leur compréhension des concepts, l'expérience de leur pays et les recommandations à faire. Ils ont ensuite produit un rapport général des ateliers de groupe. Lors de la cérémonie de clôture, le rapport général et la déclaration des jeunes ont été validés, des fiches d'évaluation ont été distribuées et remplies par les jeunes avant la remise des certificats.

Les jeunes participants à ce premier forum africain de l'UNESCO ont manifesté leur satisfaction et leur intérêt pour cette initiative qu'ils souhaitent voir se renouveler. Ils ont souhaité que des actions concrètes en vue de la mise en œuvre des différentes recommandations soient entreprises et surtout, que ce forum ne soit pas une réunion de plus. La plupart se sont, par la suite, rendus au Forum des jeunes qui s'est tenu au siège de l'UNESCO les 12 et 13 octobre 2007, en prélude à la 34<sup>ème</sup> Conférence générale.

## du côté du Cluster

### Séance plénière

Les trois pays du Cluster étaient représentés par leurs ministres de l'Éducation, présidents des commissions nationales de coopération avec l'UNESCO,

#### Tchad

M. Abderamane Koko, ministre de l'Éducation nationale a tenu à remercier le Directeur Général de l'UNESCO pour son engagement dans : *la recherche de solutions idoines aux crises déclarées et latentes par la promotion de la culture de la paix, des droits humains et de la démocratie dans le monde.* Il s'est félicité de l'appui de l'UNESCO dans la lutte contre le VIH/SIDA à travers « l'élaboration de curricula spécifiques et la formation des enseignants. » Il a souhaité un engagement plus soutenu de l'UNESCO dans la mise en œuvre du plan d'action pour l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation professionnelle. Le ministre Koko a salué l'élaboration de la liste indicative tchadienne du patrimoine mondial et l'appui à l'élaboration du dossier pour l'inscription au patrimoine mondial du site de la région d'Archéi.

Le ministre a terminé son discours avec un certain sens de l'humour en déclarant : *Permettez-moi, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de rappeler qu'avec la découverte en 2001 de Toumaï, l'hominidé Sahelanthropus Tchadiensis, le berceau de l'humanité se trouve désormais au Tchad, et la logique scientifique voudrait donc que nous soyons tous d'origine tchadienne.*

#### Cameroun



©UNESCO/Michel Ravassard

Le Directeur Général de l'UNESCO et Mme Haman Adama, ministre camerounaise de l'Éducation de base, Présidente de la Commission nationale

Mme Haman Adama, ministre de l'Éducation de base, chef de la délégation du Cameroun a commencé par féliciter le nouveau Président de la Conférence générale, l'ambassadeur de Grèce, Georges Anastassopoulos, puis elle souligné l'action du Directeur général et insisté sur la mise en œuvre et le suivi des résolutions découlant des assises de Khartoum et d'Addis Abeba de l'Union Africaine, relatives respectivement à l'éducation et à la culture, et à la contribution de la science et de la technologie au développement durable.

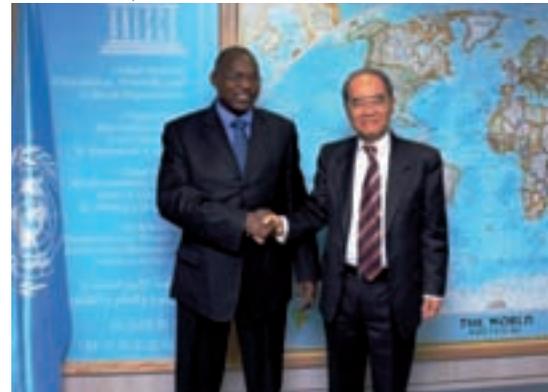
Elle a également rappelé les recommandations de la conférence régionale africaine sur l'alphabétisation (Bamako, 10-12 septembre 2007) et notamment celle des Premières Dames africaines relative à la prise en compte de l'alphabétisation dans les plans de développement de l'éducation. L'accent a été mis sur le développement des formations scientifiques dans l'enseignement secondaire en souhaitant que le Centre d'excellence des expériences de micro-science de Yaoundé devienne un centre de catégorie II de l'UNESCO. L'enseignement supérieur et la recherche ont également été mis en exergue ainsi que le développement du sport et de l'éducation physique. La ministre s'est félicité de l'assistance de l'UNESCO dans le domaine de la communication et a souhaité le renforcement de l'expertise de l'UNESCO pour l'inventaire du riche patrimoine culturel matériel et immatériel du Cameroun.

#### Centrafrique

M. Charles Armel Doubane, ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Président de la commission nationale de coopération avec l'UNESCO a commencé par rendre hommage au Directeur Général de l'UNESCO en ces termes : *Qu'il me soit permis d'adresser au Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura, au nom du Président de la République Centrafricaine et du Gouvernement, le témoignage de notre gratitude pour l'attention particulière que l'Organisation accorde à mon pays afin de consolider sa jeune démocratie née après une période sombre de son histoire que chaque Centrafricain veut oublier.* Il a souhaité que l'UNESCO « soutienne de manière continue l'élaboration des curricula axés sur l'éducation à la citoyenneté qu'elle a entreprise en 2007 ». Il a également souhaité que la *formation des enseignants dans le domaine scientifique suite à la convention signée entre l'UNESCO et le Gouvernement centrafricain soit renforcée.*

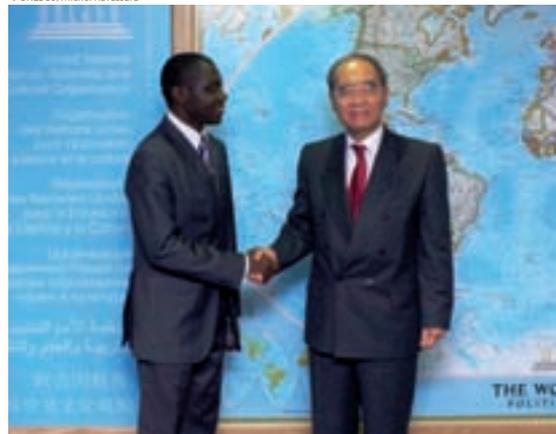
Dans le domaine de l'enseignement supérieur, il s'est félicité de la création prochaine d'une chaire UNESCO sur la qualité de l'eau à l'Université de Bangui ainsi que du projet de création du Département de journalisme dans cette même université en collaboration avec l'université de Yaoundé. Le ministre Doubane a souligné le rôle de l'UNESCO dans « l'accompagnement de l'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation pour une prochaine éligibilité à la Fast Track Initiative ».

©UNESCO/Dou Matar Gueye



... avec Monsieur Abderamane Koko, ministre tchadien de l'Éducation nationale, Président de la Commission nationale

©UNESCO/Michel Ravassard



... et Monsieur Charles Armel Doubane, ministre centrafricain chargé de l'Éducation nationale, Président de la commission nationale

# 17-22 septembre 2007

## semaine de promotion de la coopération et de la compréhension partagée entre le Cameroun et l'UNESCO

À l'occasion de la célébration des 47 ans de l'adhésion du Cameroun aux idéaux de l'UNESCO, une semaine entière a été consacrée à la publicité des réalisations de l'Organisation au Cameroun, en prélude à la participation de la délégation camerounaise à la 34<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO à Paris.

C'est une initiative qui a été lancée quelques mois plus tôt par le vice-président du Conseil exécutif de l'UNESCO pour la région Afrique, le Pr. Joseph Mboui, député à l'Assemblée nationale du Cameroun. Bénéficiant du soutien financier du Fonds japonais, cette célébration entraine dans le cadre du projet de « Promotion de la coopération et de la compréhension partagée entre l'UNESCO et le Cameroun », dont l'objectif principal était de faire davantage connaître aux Camerounais le rôle des différents organes de l'Organisation au sein desquels leur pays est représenté, et d'avoir une meilleure connaissance de l'action de l'UNESCO au Cameroun.

La Semaine était conjointement organisée par la Commission nationale pour l'UNESCO et le Bureau multi-pays de Yaoundé. Dans son allocution marquant le lancement de la semaine, Mme Haman Adama, ministre de l'Éducation nationale et présidente de la Commission nationale camerounaise pour l'UNESCO a salué l'action de l'Organisation et rappelé les réalisations les plus marquantes de cette fructueuse coopération.

### Des invités prestigieux

Étaient conviés aux différentes manifestations le corps diplomatique, les agences du système des Nations Unies, l'ensemble des ministères œuvrant dans les domaines de compétence de l'UNESCO, les institutions universitaires et de recherche, diverses organisations de la société civile, les représentants des médias publics et privés, les jeunes du réseau des « écoles associées », des clubs, associations et centres UNESCO.

Près de 200 invités ont donc honoré de leur présence cette célébration, parmi lesquels l'on peut citer des personnalités de renommée internationale telles que : le Pr. Luc Montagnier, codécouvreur du virus du SIDA, président de la Fondation mondiale sur le SIDA, président du Comité scientifique et vice-président du Comité de gestion du CIRCB. Dans la salle, on peut aussi noter la présence très remarquée de S.E. Mbella Mbella, ambassadeur du Cameroun en France et délégué permanent auprès de l'UNESCO, ainsi que deux anciens membres du Conseil exécutif de l'UNESCO, le Dr Adamou Ndam Njoya et M. William Aurélien Eteki Mboumoua.

### Un séminaire aux thématiques variées

Au cours du séminaire de deux jours, intitulé « La connaissance de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture et son action au Cameroun », plusieurs thématiques importantes ont été discutées, visant à faire connaître à l'opinion nationale

- ▶▶ l'importance de la participation du Cameroun comme État membre de l'UNESCO
- ▶▶ la contribution de ses représentants à ses différentes instances dirigeantes
- ▶▶ le bilan et les perspectives de la coopération entre le Cameroun et l'UNESCO.

Tous les secteurs de programmes ont été passés en revue :

- ▶▶ Éducation
- ▶▶ Sciences sociales



M. Bernard Hadjadj, Directeur du Bureau de Yaoundé lors de son discours



Un échange entre Bernard Hadjadj, le Pr Luc Montagnier et Mme Haman Adama, ministre de l'Éducation de base



- » Sciences naturelles et exactes
- » Culture
- » Communication et Information.

Les intervenants provenaient d'horizons divers : représentants de l'État, chercheurs, universitaires, professionnels des médias publics et privés, chargés de programmes du Bureau de l'UNESCO et plusieurs jeunes membres des clubs UNESCO.

Parallèlement, une exposition thématique sur les grandes réalisations de l'UNESCO au Cameroun a été organisée, une brochure bilingue sur les 47 ans de coopération entre le Cameroun et l'UNESCO publiée, et de nombreux supports visuels et publications récentes du Bureau de l'UNESCO à Yaoundé distribués.

## Trois sessions de formation à l'intention d'une soixantaine de jeunes

Dans le cadre du partenariat tripartite Banque mondiale, Organisation internationale de la francophonie (OIF) et UNESCO, trois sessions de formation participant également au renforcement de la visibilité de l'UNESCO au Cameroun ont été mises en œuvre par le ministère de la Jeunesse du Cameroun, partenaire important de l'UNESCO.

### Une excursion

La semaine a été clôturée par une excursion à Edea, ville située à 200 km de Yaoundé, sur proposition du Pr. Joseph Mboui, vice-président du Conseil exécutif. Cette excursion avait un double objectif :

- » faire découvrir les sites historiques de la localité
- » sensibiliser les participants à la notion de patrimoine, à l'importance de la protection et de la mise en valeur de celui-ci.

Une importante délégation venue de Yaoundé a été accueillie par les autorités administratives, religieuses et traditionnelles de la ville, ainsi que des acteurs économiques. Les participants ont pu ensuite effectuer des visites guidées et commentées de plusieurs sites :

- » le séminaire St Tharcissius
- » l'Église des Missions de Bâle et l'Église EPC
- » le Pont allemand
- » la Bibliothèque communautaire, la Joie de lire
- » la Préfecture et les services administratifs du Centre ville
- » les installations de l'usine ALUCAM, après une présentation de l'action de cette unité industrielle au Cameroun et en Afrique Centrale.

Une grande soirée culturelle animée par les groupes d'animation culturelle d'Edéa a clôturé cette journée d'excursion.



Un danseur d'assiko soulevant une table avec ses dents



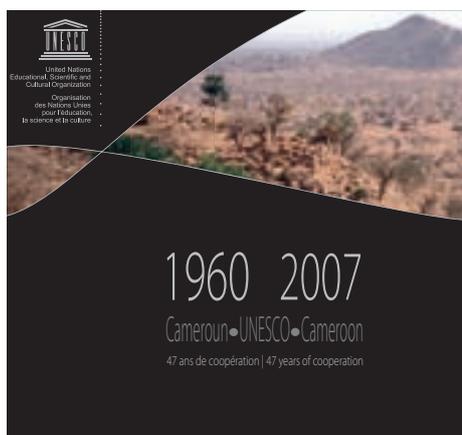
Le Recteur du séminaire St. Tharcissius d'Edéa accueillant le secrétaire d'État à l'Éducation de base

### Une excellente couverture médiatique

Que ce soit à Yaoundé ou à Edéa, l'ensemble des festivités marquant la célébration de la Semaine de promotion de la coopération et de la compréhension partagée entre le Cameroun et l'UNESCO ont bénéficié d'une très bonne couverture de la presse locale. L'activité a été largement commentée aussi bien par la presse écrite que par la presse audiovisuelle. La recommandation récurrente, enregistrée par les organisateurs, appelle à davantage de synergie dans l'action entre les différents organes œuvrant pour l'UNESCO au Cameroun.

# UNESCO-Cameroun

## bilan de 47 années d'adhésion



À l'occasion du lancement de la Semaine de promotion de la coopération et de la compréhension partagée entre l'UNESCO et le Cameroun, le Directeur du Bureau de Yaoundé, Bernard Hadjadj, a axé son intervention sur le rôle du Bureau et le bilan de la mise en œuvre des Stratégies à moyen terme, du Programme et du Budget de l'UNESCO. Il a ainsi rappelé que les bureaux UNESCO ont pour mandat de traduire en projets et actions concrètes au niveau des pays les orientations et choix stratégiques des instances décisionnelles de l'UNESCO. Aussi, depuis quatre ans, le Bureau de Yaoundé a adopté comme stratégie d'impliquer au maximum les États dans la définition des axes d'action prioritaires de l'Organisation pour mieux cerner les aspirations des bénéficiaires ; le Bureau organise régulièrement des consultations et rencontres de travail entre les trois pays dépendant de son champ de compétence.

## ÉDUCATION

L'UNESCO soutient la volonté gouvernementale de modernisation du système éducatif national. Au lendemain de l'indépendance du Cameroun, l'Organisation a joué un rôle important pour doter le pays d'un enseignement universitaire de qualité ; elle a participé à la réflexion ayant conduit à l'ouverture de l'École normale supérieure de Yaoundé.

**Politiques et stratégies** Le Bureau continue d'offrir son appui pour permettre au pays de prendre part aux conférences internationales, et de traduire au plan national les recommandations et engagements internationaux en politiques et stratégies de développement du secteur de l'éducation. Le Cameroun figure ainsi parmi les premiers pays africains à s'être dotés d'un Plan d'action nationale Éducation Pour Tous, et plus récemment d'une Stratégie sectorielle en éducation, qui a permis son éligibilité à l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'éducation pour tous (FTI).

**Vih/Sida** Dans le domaine de l'éducation, le Directeur a également mentionné le rôle joué dans la construction d'un consensus national quant à la nécessité d'améliorer la coordination et l'harmonisation des efforts dans le domaine du VIH/SIDA et de la santé sexuelle et reproductive. Aujourd'hui de solides partenariats existent qui permettront la mise en œuvre au niveau national de la riposte à l'épidémie du sida par l'élaboration des curricula et du matériel d'apprentissage spécifiquement adapté et approprié aux divers niveaux d'enseignement. Les résultats attendus sont ● l'efficacité et l'efficience de la réponse éducative fondée sur les données factuelles ● des approches culturellement appropriées, spécifiques à chaque âge et scientifiquement précises ● un soutien durable et des actions concertées visant à mettre un terme aux effets néfastes du SIDA dans le système scolaire camerounais.

**Formation** Depuis janvier 2004, le Bureau appuie le projet de formation des enseignants des disciplines scientifiques. Ce projet qui vise la vulgarisation de l'expérimentation scientifique à l'école à l'aide des kits de micro-science, est développé par le Centre d'excellence des expériences de micro-sciences, situé au lycée Leclerc de Yaoundé. Le Bureau soutient la démarche du Gouvernement camerounais de transformation du Centre en institut de catégorie II de l'UNESCO, souhait officiellement exprimé par les autorités camerounaises au cours de la dernière Conférence Générale de l'UNESCO.

## COMMUNICATION

Au cours de la période 1991-2000, le Bureau de l'UNESCO à Yaoundé a œuvré en qualité de Conseiller régional pour la communication en Afrique Centrale et de l'Ouest.

**Les États-généraux de la communication** Dès 1995, le Bureau a appuyé l'organisation des États-généraux de la communication et a continué, tout au long des années suivantes, à mettre en œuvre des programmes visant ● l'autonomisation des populations par l'accès à l'information et au savoir ● l'avènement d'une presse pluraliste et libre ● la promotion du développement de la communication ● l'utilisation des TIC à des fins éducatives, scientifiques et culturelles.

**Développement des médias publics et indépendants** Grâce au PIDC plusieurs projets ont été conduits pour contribuer au renforcement des capacités des professionnels des médias et à la mise sur pied de structures de presse viables. Des appuis divers sont également à signaler ● équipement et informatisation du Cameroon News Agency (CAMNEWS) ● numérisation des archives du Centre de formation audiovisuelle de la Cameroon Radio and Television (CRTV) ● appui à la mise en fonctionnement d'une radio-école à l'École supérieure des sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC).



**Leadership** Le Bureau souhaite continuer à faire jouer au Cameroun son rôle de leader dans la sous-région Afrique Centrale en incitant les structures camerounaises à partager leur expertise avec les pays voisins. Ainsi, depuis quelques mois et dans le cadre de la Coopération Sud/Sud, l'ESSTIC apporte son expertise et son soutien pour l'implantation d'un Département de journalisme au sein de l'université de Bangui.

**Des radios communautaires** En partenariat avec les agences du système des Nations Unies et dans le cadre de sa contribution au Programme de bonne gouvernance, l'UNESCO est le chef de file du vaste programme d'implantation de radios communautaires, relais important de l'action publique au niveau local.

## CULTURE

L'Organisation contribue à la promotion de la diversité culturelle camerounaise. Avec la participation dynamique d'acteurs de premier plan du monde de la culture. Des projets tels que le dialogue interculturel, la culture de quartier, les rencontres théâtrales interafricaines, ont bénéficié des appuis de l'Organisation pour promouvoir la pratique du dialogue interculturel au quotidien entre différentes communautés nationales.

**1999 : Assises sur la culture de la paix** Ces assises ont été organisées à Yaoundé avec succès, dans le cadre de la « Décennie Internationale des Nations Unies pour la culture de la paix et la non violence au profit des enfants du monde, 2001-2010 ».

**2005 : Commémoration du bicentenaire d'Haïti** Le Cameroun a abrité l'exposition itinérante intitulée « Pour ne pas oublier : de l'esclavage à la liberté » et un colloque international sur la commémoration du Bicentenaire d'Haïti, première République noire.

**2006 : Élaboration de la Liste indicative des biens culturels et naturels du Cameroun** Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, l'Organisation a assisté le Cameroun pour l'élaboration d'une Liste indicative composée de 13 biens : 6 culturels, 6 naturels et 1 site mixte, susceptibles d'être inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial. C'est le paysage culturel des Chutes de la Lobé, site mixte, qui a été proposé pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial. S'il est accepté comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, le Cameroun aura ainsi un deuxième site, après la Réserve de Faune du Dja, inscrite en 1987.

**Promotion et valorisation du patrimoine matériel et immatériel** Diverses activités ont été réalisées, d'autres sont en cours, comme ● la sauvegarde et l'archivage des langues en danger dans la région de l'Adamaoua ● l'apprentissage des langues maternelles pour les jeunes pendant les vacances ● l'inventaire du patrimoine immatériel des chefferies de Foumban et Bafoussam ● l'inventaire des collections des musées des chefferies de Bandjoun, Bafoussam, Foumban, Garoua et Maroua ● la restauration et la revalorisation de la Fête du Nja ● la promotion de l'art bamoun.

**Promotion des arts cinématographiques** À travers son soutien à l'Association Écrans Noirs, le Bureau contribue à la promotion du cinéma en Afrique centrale en général et au Cameroun en particulier par la formation des jeunes aux métiers de l'image et du son. Ces ouvertures pédagogiques participent à la construction de la culture d'un peuple.

## SCIENCES

Les actions du Bureau ont couvert pratiquement l'ensemble des programmes de l'UNESCO en la matière.

**Sciences de l'eau** Des actions sont menées dans le cadre de la lutte contre l'assèchement du lac Tchad. Un point focal sur les laboratoires virtuels concernant les lacs en voie d'assèchement a été établi à l'Université de Ngaoundéré ; d'autres appuis ont été apportés au Centre national de documentation océanographique à travers le projet ODINAFRICA.

**Sciences environnementales et de la terre** Un appui tout particulier a été apporté à la gestion des aires protégées, notamment la Réserve de faune du Dja, site du patrimoine mondial, afin de rendre opérationnel son plan de gestion.

**Sciences fondamentales et de l'ingénieur** Après avoir mené des études de promotion de l'utilisation de l'énergie solaire, l'UNESCO met actuellement en œuvre la première phase qui consiste en l'électrification solaire du Centre de santé de Ndjagaré.

Par ailleurs, en sa qualité de membre du Comité de gestion, l'UNESCO vient d'apporter un appui en matériel scientifique au Centre International de Recherche Chantal Biya dans le cadre de la phase II du projet Families First Africa. D'autres actions ont été menées notamment en matière de promotion des femmes scientifiques.

**Politiques scientifiques et technologiques** L'UNESCO a soutenu l'Organisation des conférences des ministres en charge de la recherche-développement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (COMRED-AOC). Un colloque UNESCO/COMRED-AOC intitulé « Sciences Sociales et Lutte contre la Pauvreté » a été organisé à Yaoundé en 2001.



# Table ronde des bailleurs de fonds Centrafrique

Faisant suite à la finalisation du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en juillet 2007, la République centrafricaine a organisé, avec le soutien de la Banque Mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et sous le parrainage de l'Union Européenne, une table ronde des bailleurs de fonds à Bruxelles afin de présenter le DSRP et soutenir le développement du pays.

Dans son allocution d'ouverture, après avoir rappelé les efforts accomplis par son pays depuis le 15 mars 2003, S.E. François Bozizé, Président de la République centrafricaine, n'a pas caché que la « situation sécuritaire était toujours préoccupante » dans son pays et a insisté sur son engagement à faire de la protection des droits de l'Homme sa priorité, en réponse aux accusations de l'ONG Human Rights Watch qu'il a invitée à poursuivre un dialogue constructif avec la RCA.

La stratégie de réduction de la pauvreté s'articule autour de quatre piliers :

1. La restauration de la sécurité, la consolidation de la paix et la prévention des conflits : sont visés, entre autres,
  - » le renforcement des capacités matérielles et humaines des forces de défenses et de sécurité
  - » la réforme, restructuration, réorganisation territoriale et transformation participatives et coordonnées du secteur de la sécurité ;
2. La promotion de la bonne gouvernance et de l'état de droit : les objectifs sont
  - » le renforcement de la gouvernance politique et judiciaire
  - » l'amélioration de la gouvernance économique et locale
  - » la promotion du genre ;
3. La relance et la diversification de l'économie : pour atteindre
  - » la stabilisation macroéconomique
  - » le développement rural
  - » la gestion transparente et efficace des ressources naturelles
  - » la promotion du tourisme et de l'artisanat
  - » le développement des infrastructures d'appui à la production ;
4. Le développement du capital humain pour atteindre
  - » la promotion de l'éducation
  - » l'accessibilité aux services de santé
  - » la lutte contre le VIH/SIDA
  - » la promotion de l'emploi.

Afin de réduire les disparités régionales, le gouvernement a choisi de structurer les actions de développement autour d'entités économiques, cohérentes et homogènes, les « pôles de développement », qui devront être de véritables locomotives de la croissance au niveau régional. Leur création répond à l'exigence de développer toutes les ressources et les potentialités du pays, et de donner à chacune des régions une vocation économique afin de leur permettre de jouer un rôle significatif dans l'économie nationale en fonction des avantages comparatifs.



©UNESCO/Hélène GROMVINDP

S.E. François Bozizé, Président de la République centrafricaine et M. Louis Michel, Commissaire européen au Développement

Au cours de cette table ronde, les partenaires de la République centrafricaine se sont exprimés pour informer l'auditoire de leurs futures promesses et engagements auprès du pays. C'est ainsi que, toutes annonces confondues, des financements à hauteur de 300 milliards de francs CFA sur trois ans ont été promis.

Le gouvernement a demandé aux partenaires de s'aligner sur les priorités du DSRP pour un meilleur pilotage et une amélioration de la coordination. Un comité de pilotage ainsi que des comités sectoriels dans les secteurs-clés seront mis en place pour le suivi mensuel de la mise en œuvre de ces annonces. Ils auront aussi pour rôle de suivre l'évolution des indicateurs fixés pour le point d'achèvement du processus Pays Pauvre Très Endetté (PPTE).



©UNESCO/Hélène GROMVINDP

Vue des participants à la table ronde

## éducation à la paix, aux droits de l'homme et au dialogue interculturel Centrafrique

Du 6 au 25 septembre 2007 s'est tenu à Bangui un atelier de formation sur l'approche par compétences (APC) et les approches d'introduction de l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et au dialogue interculturel (EDHPDI) dans le curriculum.

### Objectifs :

- » Renforcer les capacités des membres du comité technique en matière de
  - révision/élaboration des curricula
  - révision/élaboration des contenus, méthodes et techniques d'enseignement en éducation à la paix aux droits de l'homme et au dialogue interculturel
  - connaissance et utilisation de l'approche par les compétences en matière d'élaboration/révision des curricula spécifique à l'éducation à la paix, aux droits de l'homme, et au dialogue interculturel.
- » Élaborer, sur la base des données de la formation, les grandes lignes d'une stratégie de révision des curricula. Cette stratégie devra également viser l'introduction dans les curricula du système éducatif centrafricain des modules sur l'éducation à la citoyenneté et à la paix.

Encadré techniquement par M. Abdoulaye Barry, spécialiste de programme et chef d'antenne UNESCO-IIRCA à Dakar, l'atelier a regroupé une trentaine de participants dont des chefs d'établissement du primaire et du secondaire, des inspecteurs d'académie et de département ainsi que les concepteurs de programmes de l'INRAP. Près du tiers de ces participants avaient déjà contribué à l'élaboration des programmes du primaire et des modules de programmes pour l'enseignement du VIH/SIDA.

### Phase I : 6-13 septembre 2007

Il s'agit d'une phase de renforcement des capacités de l'équipe technique comportant trois volets
 

- Exposés-débats sur l'approche par compétences et sur l'EDHPDI
- Élaboration d'une stratégie pour l'intégration de l'EDHPDI dans les curricula du F1, F2, de l'ENI et de l'ENS
- Conception de modules de programme en EDHPDI et de guides du formateur.



Participants à l'atelier d'élaboration des modules sur l'éducation à la citoyenneté et à la paix.

### Phase II : 13-25 septembre 2007

La deuxième phase portait sur l'élaboration des modules de programmes et guides pédagogiques. Sur la base de la formation reçue les membres du comité technique sur l'EDHPDI, travaillant en groupes, ont produit de nouveaux modules de programmes et un guide pédagogique pour le Fondamental I et II. La validation officielle de ces documents reste attendue.

## Un court-métrage et un téléfilm sur la CRTVCameroun

Dans le cadre du Projet d'appui au programme national de santé de la reproduction, deux productions audiovisuelles ont été réalisées et seront diffusées dès janvier 2008 sur la chaîne de télévision nationale du Cameroun, la CRTV, à la suite du partenariat noué avec cette institution.

*Désirée* est un court-métrage situé en milieu rural. C'est l'histoire d'une jeune fille dont la virginité irrite ses camarades qui estiment que les relations sexuelles permettent aux jeunes de sépanouir. Leur jalousie est d'autant plus forte que Désirée est déjà bien formée pour son âge ; sa poitrine voluptueuse inquiète même sa mère qui se propose de les repasser afin d'éviter les envies masculines. Désirée se laissera-t-elle repasser les seins ? Cèdera-t-elle aux avances des garçons et à la pression des autres filles qui l'incitent à avoir des rapports sexuels ? Ces dernières réussiront-elles à mettre à exécution leur plan visant à priver Désirée de sa virginité ? Toutes ces questions et bien d'autres sont à découvrir dans ce film.

*Amours amères* est un feuilleton télévisé situé en milieu urbain qui retrace les risques de compromissions sexuelles des jeunes filles et garçons en milieu urbain. Malgré les campagnes de sensibilisation et les causeries éducatives en milieux scolaires, certains jeunes continuent de ne pas croire en l'existence du VIH et Sida ; à leur dépens bien sûr, et à cause de l'environnement sociale ambiant : le règne de la cupidité, de la drogue a contaminé les adolescentes et adolescents. Comment les jeunes garçons s'évaluent-ils en terme de conquêtes féminines ? Quelles sont les dangers pour les filles et les garçons qui se laissent emporter par la mode et la sexualité précoce ? Que gagnent les filles ayant une forte estime de soi et le sens des responsabilités ? Ce téléfilm en quatre épisodes est à voir à tout prix pour éviter les pièges sexuels de la vie et de la jeunesse.

## Éducation préventive au VIH et SIDA Zone CEMAC

Dans le cadre du Projet sous-régional en faveur de l'éducation préventive contre le VIH et le Sida dans les pays CEMAC et pour accompagner les secteurs de l'éducation du Tchad, de la Guinée Équatoriale et du Gabon, dans leur lutte contre cette pandémie en milieu scolaire, le Cluster de Yaoundé a animé des ateliers techniques nationaux d'élaboration et harmonisation des curricula et des guides pédagogiques à N'djamena, Malabo et Libreville.

Depuis l'apparition du Sida au cours des années 1980, il est devenu de plus en plus évident que cette maladie était capable de s'ériger en obstacle à la prestation des services d'éducation et de menacer la réalisation des objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT) et par ricochet l'atteinte des objectifs du millénaire (OMD). À cet effet, le Conseil des ministres de la CEMAC, en sa séance du 5 février 2005 et sur décision n°04/05-UEAC-152-CM-13, après adoption du programme sous-régional d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation, a donné mandat au Secrétariat Exécutif de la CEMAC d'étudier conjointement avec l'UNESCO, les voies et moyens pour la mise en œuvre, entre autres, du Programme d'intégration du VIH/SIDA dans les curricula. C'est dans ce contexte qu'un Projet sous-régional en faveur de l'Éducation préventive VIH et Sida dans les pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est mis en œuvre par le Bureau UNESCO de Yaoundé depuis septembre 2006.

Dans le cadre des activités opérationnelles du projet et pour accompagner la volonté politique régionale d'accélérer la lutte contre le VIH en milieu scolaire, le cluster a appuyé les cadres pédagogiques du Tchad, de la Guinée équatoriale et du Gabon en vue de l'élaboration des documents curriculaires et des supports didactiques adaptés pour l'intégration de l'éducation au VIH et Sida à l'école.

© UNESCO/W. Ngué



Vue des participants du Tchad

### Tchad : N'djamena, 13-21 juillet 2007

Présidé par le Secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, Michel Doromon, l'atelier technique d'élaboration des documents curriculaires tchadiens s'est tenu au Lycée d'enseignement technique industriel de N'djamena du. En vue de contenir l'impact négatif de la pandémie en milieu scolaire, les compétences pédagogiques nationales du ministère de l'Éducation ont, avec l'appui de l'expertise du Bureau UNESCO, produit des outils curriculaires de référence adaptés au système scolaire national au niveau de l'enseignement primaire, secondaire et normal.

### Guinée équatoriale : Malabo, 8-11 octobre 2007

En partenariat avec l'UNICEF, l'UNESCO a accompagné les cadres du secteur éducatif de la Guinée Équatoriale dans la production de trois curricula inhérents à l'éducation à la vie familiale et au VIH et Sida (EVF/VIH et Sida). Dans la perspective des échanges d'expérience, du partage des bonnes pratiques et de l'élaboration des stratégies communes d'éducation préventive, l'atelier technique guinéen, tout en tenant compte des spécificités socio-éducative locales, s'est inspiré du cadre de référence en matière d'élaboration des documents curriculaires et des acquis enregistrés, en la matière, dans les autres pays de la CEMAC.

L'appui technique de l'UNESCO a permis à l'équipe-pays guinéenne d'élaborer les curricula d'éducation VIH et Sida pour ces trois niveaux d'enseignement et de s'approprier de la méthodologie de production des guides pédagogiques y afférents.

© UNESCO/W. Ngué



Les participants de la Guinée équatoriale à l'œuvre

## Gabon : Libreville, 22-24 octobre 2007

Latelier technique national de révision et d'harmonisation des outils didactiques VIH et Sida du Gabon s'est tenu au Centre Basile Odimba, à Libreville. Ce fut une occasion pour le secteur éducation local de s'arrimer aux recommandations des séminaires sous-régionaux organisés au Cameroun sous l'égide de l'UNESCO. Au début des travaux, la présentation des réalités en rapport avec le VIH et Sida, complétée par des exposés sur les enjeux, obstacles et ressources de la problématique de l'éducation préventive, permettent de camper le sujet.

Ensuite, sur la base des productions camerounaises et centrafricaines, des suggestions du BIE/UNESCO et de leurs travaux antérieurs, les experts pédagogiques gabonais élaborent les documents curriculaires pertinents et conformes aux réalités socioculturelles locales. Avec l'appui technique de l'UNESCO, ils identifient des thématiques-clés et

© UNESCO/W. Ngué



Le groupe de travail du primaire gabonais en concertation

© UNESCO/W. Ngué



Échanges entre les concepteurs du curriculum du secondaire du Gabon

construisent les savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue d'une éducation VIH et Sida complète, de qualité, adaptée à l'âge des apprenants. Les modules à insérer dans le curriculum scolaire parlent à la fois des valeurs et des sentiments et tiennent compte des différences entre les sexes. Enfin le dernier jour de la réunion, les commissaires assimilent la logique et la méthodologie d'élaboration des guides pédagogiques.

Au total, comme le Cameroun, la RCA et le Congo, le Tchad, la Guinée équatoriale et le Gabon disposent de moyens pédagogiques de référence nécessaires à la promotion des attitudes/aptitudes responsables et au rejet des comportements à risque au sein de la communauté éducative. L'UNESCO, chef de file de l'initiative EDUSIDA, contribue ainsi à l'atténuation de l'impact du VIH et Sida dans le secteur éducatif en droite ligne du mandat confié par le Secrétariat exécutif de la CEMAC.

## Validation des documents UNESSS Cameroun/Centrafrrique/Tchad

Du 10 au 12 décembre 2007, une réunion d'experts s'est tenue à Yaoundé sous la présidence du Directeur du Bureau pour valider les documents UNESS du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad.

À l'instar des autres bureaux de l'UNESCO, le Cluster du Cameroun a élaboré les documents UNESS des pays qu'il couvre, afin de répondre, à tout moment, de façon plus efficace et plus pertinente, aux besoins et aux demandes en matière d'éducation émanant des autorités, en partenariat avec les Agences du Système des Nations Unies et les structures représentant la coopération bilatérale.

Le concept UNESS (UNESCO National Education Support Strategy) a fait son apparition en pleine réforme du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. En novembre 2005, une liste des principaux points à prendre en considération pour l'élaboration d'un document UNESS a été présentée et examinée au cours d'un séminaire réunissant le personnel des différentes unités du Secteur (bureaux hors-siège, instituts et divisions de ED).

Après un diagnostic approfondi et une analyse détaillée des interventions des partenaires techniques et financiers dans les pays concernés, les documents UNESS ont été élaborés dans le souci de permettre au Cluster d'avoir une meilleure visibilité au cours des six prochaines années (2008-2014). Ces documents analysent les priorités et les besoins identifiés, les insuffisances, ainsi que les possibilités d'amélioration en

matière de données, de politiques, de capacités, de financements, et proposent des mesures correctives et des appuis correspondant aux politiques et priorités nationales.

**Contenu des documents UNESS** ● décrire le contexte en fonction duquel ont été choisies les priorités nationales de développement économique et social ● situer l'éducation dans le cadre des priorités et stratégies nationales de développement ● faire un état des lieux des domaines d'intervention des organismes de développement et de leurs priorités en matière d'appui au système éducatif ● analyser les appuis apportés par l'UNESCO au pays dans le cadre de ses programmes ordinaire et extrabudgétaire en mettant l'accent sur les interventions relevant du secteur de l'éducation ● donner un aperçu des interventions que le Bureau se propose de mener en conformité avec les préoccupations des pays du Cluster.

L'objectif général est donc de doter chaque pays du Cluster d'un instrument de planification d'une stratégie à moyen terme en vue d'aider l'UNESCO à rendre plus efficace le soutien qu'elle leur apporte dans le cadre du développement de leurs systèmes éducatifs.

## L'UNESCO, la Banque Mondiale et l'OIF soutiennent les organisations de jeunesse Cameroun

L'UNESCO, la Banque Mondiale et l'Organisation Internationale de la Francophonie ont décidé d'appuyer les efforts entrepris par le gouvernement camerounais pour améliorer la participation des jeunes au processus décisionnel, à tous les niveaux et capter les synergies de tous les acteurs du secteur de la jeunesse. Pour se faire, un accord cadre de partenariat entre ces trois structures a été signé.

**Objectifs retenus** ● fournir aux jeunes et aux acteurs du secteur de la jeunesse des compétences, des connaissances et des opportunités qui leur permettront de s'engager de manière concrète dans le développement ● mettre en place et évaluer des programmes et des politiques visant les jeunes et leur participation.

**Activités prévues** ● inventaire des associations de jeunesse et de leurs besoins en matière de renforcement de capacités piloté par la Banque mondiale ● cycle de trois formations à l'intention des jeunes, des partenaires gouvernementaux et des partenaires au développement piloté par l'UNESCO ● soutien à l'établissement d'un Conseil national de la jeunesse proposé par l'OIF.

Ainsi, du 18 au 22 septembre 2007, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, deux sessions parallèles de formation des organisations de jeunesse et des représentants du gouvernement ont été organisées au monastère des Bénédictins du Mont Fébé et à l'hôtel Hilton de Yaoundé. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le Représentant de l'UNESCO, Bernard Hadjadj, a délivré un message au nom des trois partenaires avant la présentation des résultats du mapping des organisations de jeunes et le discours officiel du ministre de la Jeunesse, Adoum Garoua.



Monsieur Bernard Hadjadj (milieu) à côté du ministre de la Jeunesse, Adoum Garoua (à droite)



Les participants à l'issue de la session finale d'échange et de la cérémonie de clôture.

L'un des ateliers visait à examiner les programmes de différents secteurs intervenant pour la jeunesse et discuter des liens possibles avec leurs programmes respectifs. Les jeunes ont ainsi eu l'occasion de discuter des différentes approches, de dialoguer avec les décideurs et de préconiser les solutions aux besoins qu'ils auront identifiés.

L'autre atelier a donné l'occasion aux décideurs de présenter, expliquer et discuter des politiques publiques concernant la jeunesse et des mesures entreprises pour une plus grande participation de celle-ci.

56 associations de jeunesse venues des 10 provinces du Cameroun ont participé à ce séminaire, ainsi que des représentants de 13 ministères, 4 organismes du Système des Nations Unies et un organisme gouvernemental. Tous se sont ensuite retrouvés à l'hôtel Hilton pour une session finale d'échange, véritable espace de dialogue entre les participants jeunes et les divers partenaires du développement, suivi de la cérémonie officielle de clôture présidée par le ministre de la Jeunesse.

## activités de recherche sur la réserve de faune du Dja Cameroun

La situation actuelle de la réserve du Dja soulève des inquiétudes au sein du Comité du Patrimoine mondial. En 2006, une mission d'évaluation a constaté que le plan d'aménagement rédigé en 2003/4 n'a été ni approuvé, ni rendu opérationnel. Quatre types de menaces ont été identifiés ● la chasse commerciale ● l'exploitation forestière ● l'agriculture ● l'exploitation minière.

Il a néanmoins été constaté que les zones visitées ne se trouvent pas (encore) dans état de dégradation significatif ou irréversible. Néanmoins de nombreuses recommandations ont été formulées pour « arrêter l'érosion actuelle de la valeur universelle exceptionnelle du site et d'écartier tout risque de classement ... sur la liste du PM en péril ».

Les activités de recherche scientifique n'ont effectivement commencé qu'au cours de la dernière décennie. Avant 1992, les faibles informations disponibles sur le Dja découlaient de quelques rapports et de quelques mémoires de fin d'études. À partir de 1992, avec la création du Programme ECOFAC et l'installation de plusieurs ONG internationales, les activités de recherche ont effectivement pris corps dans la réserve de faune.

La recherche ne peut être envisagée sans inclure le caractère souvent conflictuel des relations entre un site de conservation et les populations riveraines. Il est donc prioritaire de mener des actions concernant la sensibilisation, le développement rural et l'écotourisme.

Ces activités de recherche scientifique qui se déroulent sur la réserve de faune du Dja décrivent les différents champs que couvre l'UNESCO. La recherche a permis notamment d'établir ● des inventaires de végétation ● des cartes de végétation ● l'inventaire ornithologique ● des études anthropologiques de systèmes fonciers et sociopolitiques des populations ● des recherches archéologiques ● l'inventaire de la faune et l'impact de la chasse ● le recensement des populations de primates et des grands mammifères ● l'inventaire floristique et botanique ● la valorisation de produits forestiers végétaux secondaires et l'utilisation et la vulnérabilité des plantes médicinales ● des études écologiques portant sur la périphérie de la réserve.

Dans la phase II d'ECOFAC des zones de très riche biodiversité ont été identifiées. En collaboration avec le programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, les études de terroir ont été menées et un appui poussé fourni aux efforts de structuration des associations villageoises de la périphérie de la réserve du Dja. Ces études ont contribué à faciliter des discussions entre les ministères en charge des forêts, de la faune et de l'environnement et les populations riveraines sur l'octroi des zones et droits d'utilisation des ressources naturelles à proximité de ce site du patrimoine mondial sans porter atteinte à son intégrité.

Dans le programme du biennium 2008-2009, les pays membres de l'UNESCO confirment l'importance attachée à la protection des réserves de biodiversité et du patrimoine mondial, notamment la protection des 21 espèces de grands singes et leurs habitats.



Un paysage de la réserve du Dja

Situé en confluence des zones écologiques du Bassin du Congo et du golfe de Guinée, le Dja a été classé comme « réserve forestière et de chasse » en 1950. Par la suite, en 1981, il a été identifié comme site de Biosphère UNESCO et reclassé en « réserve de faune ». En 1987, la réserve a été incluse au Patrimoine Mondial. Cette classification comme site de valeur universelle exceptionnelle parmi 166 sites « naturels » est basée sur le nombre d'habitats et d'espèces et l'illustration que la réserve offre de l'évolution écologique et biologique. Depuis 2004, le Dja fait aussi partie de l'accord entre le Cameroun, le Congo et le Gabon concernant le « paysage trinational du Dja-Odzala-Minkebe » (TRIDOM).

## coopération sous-régionale Chaire UNESCO « Qualité de l'eau » Centrafrique

Les 17 et 18 août 2007 se sont déroulés à Kribi les travaux d'un atelier de concertation des enseignants-chercheurs centrafricains et camerounais sur la Chaire UNESCO « Qualité de l'eau » à l'université de Bangui.

L'objectif principal de cet atelier consistait en une réflexion sur la mobilisation des ressources (humaines, matérielles et financières) au profit du laboratoire d'hydrosociences de l'université de Bangui en vue de sa transformation en une Chaire UNESCO.

Cet atelier a été l'occasion de rappeler le rôle des chaires UNESCO ainsi que les procédures qui président à leur constitution. Le Pr. Mabingui a présenté le laboratoire d'hydrosociences Lavoisier (LHL) de l'université de Bangui qui devra abriter la future chaire. Suite à cette intervention, les discussions ont porté sur les coopérations nationale et sous-régionale.

Les participants ont fait des recommandations allant essentiellement dans le sens de la création rapide de cette Chaire UNESCO en RCA, la première du genre dans la sous-région, son arrimage au système LMD (licence-master-doctorat) et sa transformation, à court terme, en pôle d'excellence. La mobilisation des ressources budgétaires au profit de la chaire UNESCO devra s'appuyer sur les États de la sous-région et l'UNESCO.



## inventaire du patrimoine culturel immatériel Cameroun

Le patrimoine culturel immatériel est constitué par : les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui y sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel (Art. 2, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003).

Le Bureau de l'UNESCO à Yaoundé a appuyé le gouvernement du Cameroun pour faire l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans les chefferies de Foumban et Bafoussam.

Ce travail d'inventaire du patrimoine culturel immatériel a été réalisé par le CERDOTOLA (Centre de Recherche et de Documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines). La collecte d'informations a été effectuée par le biais de questionnaires et d'interviews libres.

Plusieurs éléments du patrimoine culturel immatériel des deux chefferies ont ainsi pu être répertoriés, tels que le Laakam à Bafoussam et le Yaar-nku-nsie à Foumban.

Le Laakam est le rituel d'initiation des rois Fusses. Le jeune Prince est désigné par la société secrète Fefeh et il est ensuite conduit au Laakam où il séjourne pendant 9 semaines en compagnie de ses trois jeunes épouses, choisies au préalable par les notables.

Le Yaar-nku-nsie est une musique de relaxation bamoun permettant de traiter certaines maladies et le stress grâce à un instrument de musique traditionnelle appelé le « Lur-Nkeu », dont les fines cordelettes sont faites à base de fibres d'écorces de palmier raphia. La transmission de ce patrimoine est menacée du fait du désintérêt des jeunes pour la musique traditionnelle et de l'inexistence de structure d'apprentissage de ce type de musique.

L'inventaire va renforcer la connaissance de ce patrimoine et permettre ainsi la mise en place de stratégies de valorisation et de conservation.



Lur-Nkeu, instrument bamoun de musique thérapeutique

## vacances en langues nationales Cameroun

Du 1 au 24 août 2007, près de 200 jeunes camerounais ont pu s'initier à leur langue maternelle grâce au projet « Vacances en langues nationales », mis en œuvre par le ministère de la Culture du Cameroun, en étroite collaboration avec le Bureau de l'Unesco à Yaoundé.



Le cours de Féfefe

En novembre 2006, l'Unesco avait organisé une réunion sur la Convention du Patrimoine culturel immatériel à Douala. Le constat y avait été fait d'une déperdition des langues maternelles au Cameroun, en particulier chez les enfants urbains issus de parents qui ne partagent pas la même langue maternelle. La méconnaissance des langues maternelles conduit à un effri-

tement du bagage culturel que celles-ci véhiculent et met donc en péril la diversité ethnique et culturelle du pays.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le 2 août 2007 au Musée National, le Représentant du Ministre de la Culture et le Représentant de l'UNESCO ont souligné l'importance des langues maternelles dans la construction de l'identité et ont encouragé les jeunes camerounais à les apprendre.

L'école départementale de Melen à Yaoundé a donc accueilli 200 jeunes camerounais venus prendre gratuitement des cours de bassa, ewondo, fulfulde, douala, et féfefe pendant un mois. Encadrés par 15 formateurs et experts de la Société internationale des langues (SIL), ils ont pu découvrir leur langue maternelle ou se perfectionner par le biais de jeux, de contes, de chants, de danses.

L'initiative a connu un grand succès. Au départ, si le projet prévoyait l'accueil d'une centaine de jeunes, ce sont près de 200 ont finalement pu suivre les cours et certains ont du être refusé par manque de places. La cérémonie de clôture a eu lieu le vendredi 24 août 2007 au Musée National. Après un discours du Représentant du ministre de la Culture et des chants et animations dans les différentes langues, une attestation a été remise à chaque apprenant et enseignant.

## INVENTAIRE DES COLLECTIONS DES MUSÉES DANS LES CHEFFERIES CAMEROUN

Les collections des musées des chefferies de Foumban, Bafoussam, Bandjoun, Maroua et Garoua ont été inventoriées. Un consultant choisi par le Bureau de l'UNESCO a effectué des missions sur le terrain afin de réaliser ces inventaires avec l'aide des points focaux désignés par les Chefs supérieurs. Ces inventaires, réalisés selon les normes du Conseil international des musées (ICOM), vont ainsi permettre une meilleure conservation et valorisation des collections des musées et donc une plus grande mise en valeur de l'artisanat traditionnel local.

## promotion des produits artisansauxCameroun

Le Bureau de l'UNESCO soutient le GIC ADA dans ses actions de promotion de l'artisanat depuis plus de trois ans. L'Organisation a financé 4 sessions de perfectionnement pratique (couture, teinture, maroquinerie et poterie), 4 sessions de formation sur l'organisation et la gestion de la petite entreprise artisanale et un atelier sur la créativité dont le but étaient d'augmenter les performances techniques des artisans et mieux encore, stimuler l'imagination et le sens créatif des artisans. 53 artisans dont 38 femmes ont participé à ces différentes formations.

Fort des connaissances acquises, les artisans ont de façon appréciable, amélioré les méthodes de travail et la charte qualité de la marque « kalkal » a été redéfinie en fonction des articles à produire. Signalons qu'un produit de marque « kalkal » est un article constitué à 90% avec les matières premières (peau) et réalisé à 80% à la main.

L'UNESCO vient une fois de plus assister ces artisans pour trouver une solution dans la commercialisation des produits fabriqués.

Pour l'instant, les canaux de distribution des produits sont limités à la vitrine logée dans les locaux du GIC ADA, à quelques rares sorties pour participer à des foires, à l'organisation d'expositions/ventes. Le produit souffre d'une réelle absence de publicité ainsi que de la méconnaissance des circuits d'exportation plus rémunérateurs.

En avril 2007, l'UNESCO a donc mis à la disposition du GIC ADA des fonds nécessaires pour la poursuite du projet Promotion de produits issus de l'artisanat traditionnel de l'Extrême-Nord pour ● ouvrir la marque « Kalkal » à d'autres produits que ceux du cuir ● redéfinir la charte de qualité de la marque « Kalkal » ● définir et faire passer dans les médias, des messages publicitaires autour de la marque « Kalkal » ● constituer un réseau national de distribution des produits Kalkal avec des points de relais dans les villes de Garoua, Yaoundé et Douala ● organiser périodiquement des événements promotionnels médiatisés tels que le concours du meilleur artisan, ou des défilés des modes.

Le projet tire à sa fin et les résultats suivants ont été atteints ● la charte de qualité Kalkal a évolué et la nouvelle charte permet à plusieurs corps de métiers (cuir, tissage, couture, teinture, etc...) de produire sous la marque « Kalkal » ● quatre points de vente ont été établis dont deux à Yaoundé et les deux autres à Douala. Par ailleurs cinq protocoles pour la commercialisation des produits de marque « Kalkal » ont été signés entre GIC ADA et des vendeurs à Maroua et à Douala ● des événements promotionnels ont été organisés notamment le concours du meilleur artisan en créativité et l'organisation du défilé de mode.



Un artisan effectuant le travail de finition dans son atelier

## culture de quartierCentrafrique

Le but du projet « culture de quartier », lancé en juin 2007, est de développer et renforcer les liens sociaux existant entre les habitants d'un même quartier. Une 1ère phase a permis l'acquisition de matériel, la mise en place du comité de pilotage et le recensement des artistes et associations. Une 2ème phase plus opérationnelle est en cours de réalisation. Ce projet, coordonné par le ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, est financé par l'UNESCO. Deux structures culturelles ont été identifiées pour mettre en œuvre le projet : l'Espace Linga Tere dans le quartier de Galabadja et le Cercle de recherche et d'éducation par les arts (CREA) à Bimbo.

L'Espace Linga Tere, de son côté, a formé deux jeunes pour réaliser un reportage photo sur le thème « Visages et Portraits du quartier » qui fait l'objet d'une grande exposition en novembre associé à une soirée culturelle. Ils ont, de plus, créé une plate-forme de coordination, d'entraide et d'auto-promotion pour toutes les associations du 8ème arrondissement. Lors de la semaine des associations en novembre 2007, chacune a disposé d'un stand pour informer et montrer ce que produit ou réalise l'association.

Après avoir formé certains leaders d'association dans l'animation communautaire, le CREA a lancé ses activités dans plusieurs quartiers de Bimbo sous le nom de « Vaka Ndara » (en langue sango). Dans ce cadre, le CREA permet à des leaders d'organiser des débats et des consultations sur la vie du quartier et de prévoir un programme culturel spécifique. Des compétitions de culture générale inter-quartier, des veillées de contes et un concours « Je peins mon quartier » sont au programme.



Espace Linga Tere



Vaka Ndara : formation en animation communautaire

## création de radios communautaires Congo/Tchad

Dans le cadre du programme d'installation de radios communautaires rurales dans la sous-région, le bureau de Yaoundé a engagé les actions de mise en place de radios communautaires au Congo et au Tchad.

Dans le cadre de ses actions dans les zones post-conflits, l'UNESCO poursuit son soutien aux efforts de réhabilitation, de reconstruction des infrastructures et de rétablissement de la paix entrepris dans ces régions. Ainsi, l'installation de radios communautaires constitue l'un des vecteurs de soutien tangible aux efforts déployés par les gouvernements avec l'appui des partenaires au développement, notamment le PNUD et l'UNESCO, pour offrir aux populations, surtout aux femmes, jeunes, ex-combattants et autres groupes vulnérables, un accès à l'information.

Le pluralisme des médias et notamment des médias de proximité s'avère une nécessité à la fois pour la promotion de la culture de la paix, la lutte contre le VIH/SIDA, la formation/information des communautés à la base et le développement économique surtout dans les régions les plus affectées.

Dans les deux pays, ce projet d'installation de radios communautaires se fera grâce à l'appui financier du PNUD. Au Cameroun, le PNUD avait déjà appuyé la mise en place de 15 radios communautaires en 2001.

Au Congo le projet, situé dans la région du Pool, est exécuté par le Bureau de Yaoundé en partenariat avec le ministère de la Communication et avec le financement du PNUD. Il est passé à sa phase de réalisation : les travaux d'érection du pylône et de sécurisation du parafoudre et paratonnerre ont déjà été réalisés, tandis que les équipements commandés sont attendus au mois de janvier 2008, date à laquelle les formations initiales des personnels sont prévues sur place.

Au Tchad, l'accord pour l'installation de deux radios communautaires a été signé avec le PNUD-Tchad en septembre 2007. Le démarrage de la réalisation est prévu prochainement avec des missions d'ingénieurs pour l'installation de l'énergie solaire et l'aménagement des locaux ; elles seront suivies par la formation des personnels et l'installation des équipements prévus pour le mois de février 2008.



Un ouvrier travaillant au montage du pylône destiné à supporter l'antenne d'une des radios du Congo

## formation de journalistes Centrafrique

Malgré la nette amélioration de l'environnement juridique des médias en RCA, la pauvreté des moyens de la plupart des organisations professionnelles constitue un empêchement majeur au développement d'une presse pluraliste et libre. Un environnement médiatique pluraliste est indispensable à la promotion d'une diversité d'expression et d'une information nécessaire pour la paix, la reconstruction et l'établissement d'une société démocratique. Poursuivant ses actions de réalisation du projet « Formation d'urgence en faveur des journalistes centrafricains », l'UNESCO a soutenu l'organisation par l'Union des journalistes centrafricains (UJCA) de deux sessions de formation visant à renforcer les capacités professionnelles et techniques des journalistes centrafricains.

### Formation à l'éthique professionnelle (5-7 septembre 2007)

La première formation regroupant une cinquantaine de participants portait sur le thème « Protection des journalistes et législation des médias ». Pendant trois jours, les journalistes ont été éduqués sur plusieurs aspects importants relevant de leur profession au cours de débats sur la dépenalisation des délits de presse, l'éthique et déontologie du métier. Ces échanges leur ont permis de s'imprégner des outils techniques et juridiques balisant leur métier. À la fin de cette formation, les participants ont recommandé au gouvernement l'application des dispositions de l'Ordonnance 05-002 relatives à la liberté de la presse en République centrafricaine.

### Techniques de mise en page d'un journal (12-29 novembre 2007)

La deuxième formation au design et à la mise en page de journal a été organisée en collaboration avec l'UNESCO et le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France à Bangui. Elle avait pour objectif l'amélioration de la gestion éditoriale des titres de presse et d'aptitudes techniques en PAO. La formation a réuni une trentaine de directeurs de publication et de secrétaires de rédaction venant de différents organes de presse indépendants et publics. Pendant deux semaines, les participants ont suivi une formation en trois modules ● mise en page d'une publication de presse ● gestion éditoriale ● réalisation pratique dans les salles de rédaction.

Ces deux formations entrent dans le cadre de l'exécution du projet « Formation d'urgence en faveur des journalistes centrafricains » initié par le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) bénéficiant d'un appui financier japonais de 50 000 \$ afin de répondre aux besoins professionnels centrafricains.



# le coin de l'information documentaireCluster

Doté d'un fonds documentaire riche et varié, le centre de documentation de l'UNESCO Yaoundé comporte une salle de rangement pour le stockage des ouvrages, le bureau du documentaliste et une salle de lecture assez vaste qui accueille des lecteurs de différentes de domaines d'études en quête du savoir.

## Quelques publications récentes au centre de documentation

- » Radiodiffusion éducative en santé reproductive et sexuelle des adolescents : Manuel à l'usage des animateurs de radios communautaires
- » Liste indicative : Biens culturels, biens naturels, biens mixtes du Cameroun : pays de la diversité culturelle et naturelle
- » Cameroun-UNESCO-Cameroon : 47 ans de coopération / 47 years of cooperation 1960 - 2007
- » Recueil des données mondiales sur l'éducation 2007 : Statistiques comparées sur l'éducation dans le monde
- » Rapport mondial de suivi de l'EPT : Un bon départ, protection et éducation de la petite enfance
- » 10 Clés pour la convention sur la protection de la diversité des expressions culturelles
- » Patrimoine culturel et développement local : Guide à l'attention des collectivités locales africaines
- » Pour une intégration des principes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans les politiques du développement durable

## PUBLICATIONS



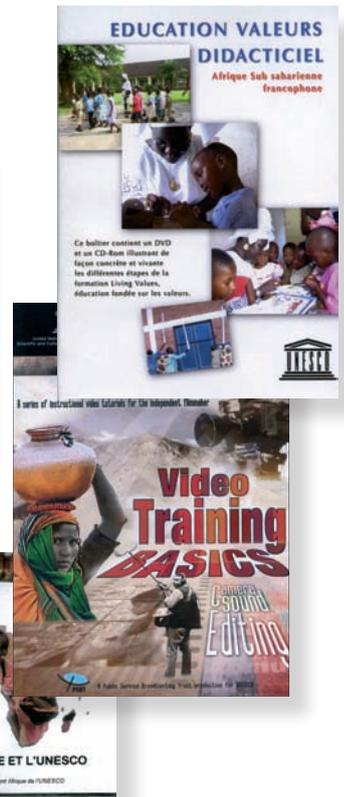
Culture

Médias

## Livres



## DVD



## CD



# perspectives

## Tchad

■ Formation des personnels et installation des équipements pour la mise en place de deux radios communautaires ■ Mise en œuvre du Plan d'action pour l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et la formation professionnelle.

## Centrafrique



■ Création de la Chaire UNESCO « Qualité de l'eau »  
■ Validation des nouveaux modules de programme et des guides pédagogiques pour le Fondamental I et II ■ Élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation pour une prochaine éligibilité à la Fast Track Initiative ■ Mise en place d'un Comité de pilotage pour le suivi et la coordination de la mise en œuvre du DSRP.

## Cameroun

■ Diffusion sur la CRTV de Désirée et Amours amères ■ Poursuite de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel ■ Poursuite de l'inventaires des collections des musées des chefferies ■ Transformation du Centre de microsciences en institut de catégorie II de l'UNESCO.

# 2008